

MONITEUR SPORTIF DE NATATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Moniteur Sportif de Natation (MSN). Le Moniteur Sportif de Natation est un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National de Certification Professionnelle. Il permet ainsi à son titulaire d'exercer ses missions contre rémunération. Diplôme fédéral homologué de niveau IV (BAC...)

NIVEAU DU DIPLOME

Diplôme fédéral homologué de niveau IV (Baccalauréat) inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

1. Code RNCP : 39098
2. Code NSF : 335 Animation sportive, culturelle et de loisirs
3. Diplôme accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
4. Textes réglementaires en vigueur : livret Moniteur Sportif de natation version au 05 juillet 2024

Fiche RNCP <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39098/>

METIER VISE

Le Moniteur sportif de natation est un professionnel des activités de la Natation. Il exerce son activité au sein d'une structure de la FFN : clubs, comités départementaux et ligues régionales. Seules les structures de la FFN font appel à la certification "Moniteur sportif de natation".

Le Moniteur sportif de natation est centré sur le métier d'entraîneur de niveau régional dans les différentes disciplines sportives dont la fédération est la seule à avoir reçu la délégation du Ministère des Sports : la Natation Course/la Natation Eau Libre, le Water-Polo, le Plongeon et la Natation Artistique.

Le Moniteur sportif de natation met en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive et participe au fonctionnement du club. Il exerce ainsi ses activités dans un domaine privé, auprès d'un public volontaire et licencié.

Le Moniteur sportif de natation est un acteur de l'enseignement de la natation avec une compétence distinctive reliant apprentissage et performance. Fort de son obligation de performance au plus haut niveau mondial, la qualité des apprentissages sportifs est un des enjeux majeurs de la FFN. Afin de répondre à cet enjeu, la fédération s'est dotée d'une Académie de la natation (ADN) reposant à sa base sur l'aisance aquatique. Les titulaires du Moniteur sportif de natation constituent ainsi un premier maillon d'encadrants formés avec la qualité souhaitée au sein de l'ADN ainsi qu'un premier maillon de la performance.

Le MSN reste toutefois centré sur le métier d'entraîneur de niveau régional. C'est un choix qui permet de conserver une grande qualité dans la compétence « entraînement » et de permettre à l'entraîneur de se former progressivement au travers de plusieurs années d'expérience.

Le Moniteur sportif de natation accompagne également les dirigeants associatifs afin de les aider dans le développement et la pérennisation des structures fédérales. Ainsi, le Moniteur sportif de natation accompagne les dirigeants, tant dans la conduite d'un projet d'activité ou de manifestation que dans les actions à mener pour l'intégration de nouveaux bénévoles ou encore la création de supports pour sensibiliser les dirigeants aux certifications fédérales et à la mise en œuvre des politiques citoyennes. Ces compétences spécifiques sont essentielles et répondent à la demande des employeurs, majoritairement bénévoles à la recherche de soutien pour mener à bien leurs activités.

ACTIVITES VISEES :

Conduite en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité



Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs
Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
Conduite d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan
Valorisation des activités et d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Communication auprès des différents publics
Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation
Accompagnement des dirigeants au sein d'une structure fédérale
Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale
Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté
Entraînement en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale
Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »
Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines
Evaluation des effets dans le cadre de cycles d'entraînement, de séances, ou de compétitions

COMPETENCES ATTESTEES :

Concevoir un cycle de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le projet pédagogique de la structure, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les référentiels d'apprentissage de la FFN et les moyens mis à disposition afin d'organiser les apprentissages conformément aux spécificités de l'académie de la natation et aux besoins des différents publics
Concevoir une séance d'apprentissages sportifs s'intégrant dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, leur niveau de construction, les risques prévisibles dans les disciplines, et les moyens matériels et humains disponibles et fonctionnels afin d'adapter la séance à l'évolution prévisionnelle des pratiquants dans les différents niveaux de construction du nageur
Identifier de nouvelles activités aquatiques et de la natation à réaliser en utilisant les références théoriques ou méthodologiques des activités aquatiques et de la natation, afin de les encadrer en toute sécurité et d'enrichir sa pratique professionnelle
Déterminer les moyens matériels et humains nécessaires lors de conduite de la séance intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation en prenant en compte la réglementation en vigueur, le lieu de pratique, les activités proposées afin d'assurer l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
Organiser un enchaînement de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en s'assurant de la disponibilité des personnes nécessaires au bon déroulement des séances ainsi que du bon fonctionnement du matériel afin de les organiser en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur
Accueillir des pratiquants en leur présentant l'organisation de la séance, ses objectifs et les règles de fonctionnement du groupe afin de favoriser leur implication dans la séance et son individualisation notamment pour les personnes en situation de handicap
Conduire en sécurité une séance d'apprentissages sportifs intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en observant les réactions des pratiquants et en entretenant une qualité relationnelle afin de sécuriser la séance, de prévenir les situations à risques et d'intervenir si besoin en cas d'accident
Ajuster la progression pédagogique des pratiquants par une analyse individualisée de leurs comportements, en repérant les obstacles éventuels à la progression des pratiquants afin d'obtenir les transformations visées en référence aux critères de réussite définis pour ce niveau de formation dans le cadre de l'académie de la natation
Réaliser une analyse de la séance, du cycle, en faisant référence aux différents niveaux de construction du nageur (notamment 1 à 4) afin d'évaluer les écarts observés dans la progression du pratiquant au regard du « modèle théorique de fonctionnement du nageur » de l'académie de la natation
Définir les perspectives d'évolution de son action d'enseignement en prenant en compte les réactions, les obstacles observés et les résultats obtenus par les pratiquants afin d'ajuster l'organisation des apprentissages futurs
Effectuer un diagnostic de la structure fédérale en prenant en compte les particularités de l'environnement, de son territoire et des acteurs locaux afin d'envisager un projet d'activité ou de manifestation concourant au développement de la structure

Identifier les différents publics en déterminant leurs attentes, leurs besoins et en portant une attention particulière pour les publics en situation de handicap afin de proposer un projet d'activité ou de manifestation répondant aux besoins des publics cibles et favorisant l'intégration des publics en situation de handicap

Concevoir un projet répondant aux objectifs fixés à l'issue du diagnostic et prenant en compte les ressources mobilisables afin de répondre aux besoins des publics identifiés et d'assurer la faisabilité du projet

Planifier les étapes de réalisation du projet d'activité ou de manifestation en prenant en compte le diagnostic réalisé, les ressources mobilisables et les impacts écologiques du projet afin de garantir la réalisation du projet à la date souhaitée et l'atteinte des résultats attendus

Gérer les différentes étapes du projet d'activité ou de manifestation en effectuant un suivi régulier à l'aide d'un tableau de bord et en accompagnant les membres de l'équipe projet afin de pouvoir procéder aux éventuelles régulations nécessaires

Réaliser les démarches administratives et techniques obligatoires et nécessaires au projet d'activité ou de manifestation en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin de garantir la mise en œuvre du projet

Elaborer le bilan du projet conduit en évaluant l'atteinte des objectifs afin de rendre compte par oral de ses impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux

Restituer le déroulement et le bilan du projet en expliquant la démarche engagée, les difficultés rencontrées et réussites, afin de contribuer aux retours d'expériences et de définir d'éventuelles perspectives d'évolution des activités proposées par la structure

Informers les différents publics sur les activités et le projet de la structure en prenant en compte les recommandations des dirigeants afin de leur apporter les renseignements nécessaires à leur adhésion

Ajuster sa communication aux différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap en prenant en compte leurs caractéristiques et besoins afin de leur apporter une information ciblée, utile et compréhensible par tous

Adapter un outil de communication en mobilisant des outils simples et existants afin d'optimiser la transmission des messages clefs et de capter les publics cibles

Produire un contenu de communication personnalisé en l'adaptant aux caractéristiques des différents publics afin de promouvoir et de valoriser un projet d'activité ou de manifestation

Intégrer les bénévoles dans la dynamique fonctionnelle de la structure fédérale en partageant son organisation, ses acteurs clefs et en mobilisant des techniques de base de la communication afin de renforcer l'équipe de dirigeants et les liens d'appartenance

Accompagner les dirigeants dans la réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin d'apporter un soutien aux dirigeants

Développer un dispositif de sensibilisation des dirigeants de la structure fédérale en concevant des actions de sensibilisation aux certifications fédérales ainsi qu'aux parcours favorisant l'accès aux métiers du champ des activités aquatiques et de la natation en prenant en compte les obligations réglementaires, les voies d'accès, les typologies de parcours afin de renforcer la mobilité professionnelle des jeunes dans les métiers du sport et de l'animation et l'encadrement des structures fédérales

Accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes en proposant des actions, des outils et des moyens appropriés afin de développer le sens des responsabilités et l'engagement des bénévoles au sein de la structure fédérale

Concevoir un cycle d'entraînement compétitif en prenant en compte les informations relatives au contexte, aux règles, aux risques et les moyens mis à disposition afin de programmer et déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison par chacun des sportifs

Concevoir une séance d'entraînement compétitif en prenant en compte le cycle d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison

Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs

Conduire en sécurité, une séance en prenant en compte le cycle d'entraînement afin d'effectuer les régulations nécessaires pour atteindre les objectifs visés dans chacune des disciplines

Faciliter l'autonomie du sportif en le responsabilisant progressivement afin de lui permettre d'être acteur de son projet et ainsi progresser vers les objectifs partagés

Encadrer en sécurité un groupe de mineurs en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires afin d'assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants

Evaluer la progression des sportifs en utilisant des outils d'évaluation spécifiques afin de mesurer leurs progrès dans le cadre de cycle d'entraînement, de séances, ou de compétitions

Adapter son action et ses activités d'entraînement en analysant les réactions et les comportements des sportifs afin d'atteindre les objectifs visés

MODALITES D'EVALUATION :

Mises en situations pratique professionnelle (réelles ou reconstituées), entretiens, études de cas, productions écrites, présentations orales, questions/réponses, production d'un support de communication visuel.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux licenciés de la fédération française de natation de plus de 16 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent entrer en formation au Moniteur sportif de natation et titulaire des prérequis ci-après.

PREREQUIS

PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

- 1-avoir 16 ans minimum ;
- 2-- être licencié à la Fédération française de natation ;
- 3-- être titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Équipe de niveau 1, à jour de sa formation continue ;
- 4- attester de la compétence à satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci dessous)
ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis ;
- 5- avoir réalisé une performance lors d'une compétition officielle dans la discipline choisie pour la formation : une extraction de la base de données fédérale est à fournir ;

Ou

- être titulaire d'un Brevet Fédéral de la Fédération française de natation à jour de la formation continue ;

Ou

- fournir un justificatif permettant d'attester d'une année de licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

Tous les jeunes ayant 16 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent entrer en formation au Moniteur sportif de natation.

Le passage de la certification est possible avant l'âge minimum requis pour la délivrance du diplôme (18 ans pour le Moniteur sportif de natation) mais la délivrance du diplôme ne peut se faire qu'au jour anniversaire des 18 ans.

Exemple : un stagiaire né le 21 décembre 2008 peut entrer en formation au Moniteur sportif de natation sur une formation débutant en janvier 2025 et passer sa certification en septembre 2025. Son diplôme ne pourra toutefois lui être délivré qu'à partir du 21 décembre 2026.

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin ;
- un parcours en nage libre ;
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
- la sortie de l'eau de la victime seul ou à deux.

Ce test de sécurité peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

A noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédant le début de la formation est dispensé du test de sécurité obligatoire pour entrer en formation.

Seuls les représentants du Directeur technique national (DTN) de la FFN et ayant reçu délégation de signature du DTN peuvent valider l'attestation de performance justifiant du niveau de pratique personnelle dans le cadre des exigences préalables à l'entrée en formation du Moniteur sportif de natation.

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour CANDIDATER à la formation MSN de l'ERFAN, les candidats devront s'inscrire en ligne ou via le dossier papier. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.

Sélection : Les sélections sont réalisées sur dossier (complet). Les critères sont :

- a) Apprentis
- b) Pris en charge OPCO ou pôle emploi ou CPF
- c) Niveau sportif natation
- d) Date d'arrivée du dossier complet.

POSITIONNEMENT :

Définition et généralités

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de compétences du Moniteur sportif de natation et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des prérequis à l'entrée.

Définition de l'allègement de formation :

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre et/ou en structure**.

La formation au sein de la structure peut faire l'objet d'un allègement si le stagiaire le demande. Le responsable de la formation décide après positionnement et au regard du parcours du stagiaire de cette possibilité d'alléger ou non, tout ou partie du stage en situation.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement. Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Moniteur sportif de natation; orienter si nécessaire le stagiaire vers la formation la plus appropriée à son profil et aux conditions offertes par sa structure ;
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du Moniteur sportif de natation ;
- proposer au stagiaire un **parcours individualisé de formation** en fonction des allègements accordés sur tout ou partie des Blocs de compétences constitutives du MSN, et des Blocs de compétences déjà acquis au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes ;
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du stagiaire ;
- d'orienter les stagiaires vers la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'organisme de formation et le stagiaire. Ce dernier se voit alors proposer la signature de son **contrat** ou de sa **convention de formation** comportant les éventuels aménagements de formation (allègements et ou compléments de formation) validés avec le stagiaire.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation

LES EXIGENCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Définition et généralités

Article R212-4 du code du sport :

« Pour exercer contre rémunération les fonctions prévues à l'article L. 212-1, les personnes en cours de formation préparant à un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification mentionnés à l'article R. 212-1 doivent, dans les conditions prévues par le règlement de ces diplômes, titres ou certificats de qualification, être placées sous l'autorité d'un tuteur et avoir satisfait aux exigences préalables à leur mise en situation pédagogique ».

Avant de pouvoir encadrer un groupe lors du stage en situation professionnelle, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité, notamment pour les blocs en lien avec l'encadrement de pratiquants.

Blocs de compétences	Compétences sur les EPMS	Épreuves permettant de vérifier les compétences sur les EPMS
Bloc 1 -Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale	- Évaluer les risques prévisibles liés à la pratique des apprentissages sportifs - Porter secours au pratiquant - Conduire une séance en sécurité face à un public	- Test de sécurité - Conduite de séance et entretien
Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale	Porter secours au pratiquant	Test de sécurité
Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale	Aucune	Aucune
Bloc 4 -Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale	Aucune	Aucune
Bloc 5 -Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale	- Évaluer les risques prévisibles liés à la pratique compétitive - Porter secours au pratiquant	- Test de sécurité - Entretien

CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

1. Acquérir des savoir-faire en matière de technique de sécurité et d'encadrement
2. Développer des aptitudes à l'accompagnement, l'initiation, l'encadrement et l'enseignement des activités aquatiques et de la natation
3. Renforcer votre niveau technique
4. Préparer votre métier

LES COMPETENCES VISÉES

- 1 Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale
- 2 Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- 3 Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- 4 Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale
- 5 Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

LE PROGRAMME

Le programme de formation est organisé autour des activités entendues comme un ensemble cohérent, logique et/ou chronologique, de séquences de travail finalisées, identifiées, organisées selon un processus observable en tant que tel.

Le Moniteur sportif de natation est constitué de 5 blocs de compétences.

Chaque bloc comprend deux ou 4 activités non hiérarchisées présentées ci-dessous en A1 à A4 :

- Bloc 1 - Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

- A1 - Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- A2 - Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- A3 - Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs
- A4 - Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité

- Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1 - Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- A2 - Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- A3 - Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan

- Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1 - Communication auprès des différents publics
- A2 - Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation

- Bloc 4 - Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale

- A1 - Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale
- A2 - Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté

- Bloc 5 - Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

- A1 - Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »
- A2 - Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines
- A3 - Évaluation des effets dans le cadre de cycles d'entraînement, de séances, ou de compétitions

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Bourgogne Franche Comté a été habilité par la Fédération Française de Natation pour mettre en œuvre cette formation (numéro d'habilitation quinquennale 24-29ERFBFC)

DATES

Les sélections et le positionnement sont programmés le 07 septembre 2026

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des TEP	Dates des tests de sélection	Dates du positionnement
Du 07/09/2026 au 30/06/2027	1 an	Le 15/08/2026	-----	07/09/2026	07/09/2026

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Du 9 septembre 2025 au 30 juin 2026 avec alternance formation/situation de travail en structure d'alternance pédagogique. Ces heures en alternance seront effectuées sous l'autorité d'un tuteur et sont réparties de **septembre 2026 à juin 2027**. Le nombre d'heures en centre et en entreprise, pour chaque stagiaire, sera précisé dans le PIF (Plan Individuel de Formation).

La formation est construite autour d'un rythme alternant dans la même semaine, 1 jour de formation en Centre (dont FOAD*) et 4 jours de formation en entreprise.

(*) La FOAD, Formation Ouverte et/ou A Distance régie par les textes en vigueur [Article D 6313-3-1 du Code du Travail](#) et [Article R 6332-26 du Code du Travail](#)

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Les volumes horaires sont directement liés au positionnement. Ceux-ci sont donc le cadre minimum du référentiel fédéral.

Volume horaire total	535 HEURES			
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	265 Heures dont 75heures FOAD		
	En structure	Volume en club agréé FFN	270 Heures	
		Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
Bloc 1– Bloc Apprentissage		65h00	10h00	90h00
Bloc 2 –Bloc projet		55h00	8h00	40h00
Bloc 3 –Bloc valorisation		45h00	15h00	30h00
Bloc 4 - Accompagnement		30h00	12h00	20h00
Bloc 5 – Entraînement		70h00	30h00	90h00
Total général		270 heures	dont 75 heures	270 heures

En complément à ces informations, des modules sont proposés en fonction du positionnement. Ces modules complémentaires sont susceptibles de se dérouler sur des lieux extérieurs (autres que Dijon) pouvant engendrer des frais de déplacements, d'hébergement et de restaurations (frais annexe à la charge de l'employeur pour les salariés).

Pour rappel, une demande de prise en charge de ces frais peut être inscrit dans la demande AFDAS.

Ainsi le stagiaire pourra parfaire sa formation avec :

- **Le module Nagez Forme Santé** **70h**

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine de la natation santé :

- Acquérir des savoir-faire en matière de technique de sécurité et d'encadrement de la natation santé
- Développer des aptitudes à l'accompagnement, l'initiation, l'encadrement et l'enseignement des activités aquatiques et de la natation du sport santé
- Connaître la prise en charge du pratiquant en termes de sécurité et de spécificité
- Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez forme santé

- **Le module PPG1**

21h

LES CONTENUS

Les contenus abordés seront donc pour l'apport théorie :

- La contraction musculaire
- Type de contraction
- Aspect sécuritaire d'une séance
- Organisation d'une séance
- Type de méthode
- Consigne et travail technique
- Apprentissage du squat, développé couché, soulevé terre
- Progressivité du squat, développé couché, soulevé terre
- Préparation et âge de l'athlète
- Quantification de base de la préparation physique

La partie pratique s'articulera ainsi :

- Apprentissage des placements
- Prophylaxie des nageurs (épaules): processus de réalisation
- TP : organisation d'une séance en fonction (thème, durée et niveau technique)
- TP : proposition d'exercice vers l'apprentissage du DC
- TP : proposition d'exercice vers l'apprentissage du SQ
- TP : proposition d'exercice vers l'apprentissage du SVT
- TP : création d'une séance de gainage orientée natation - méthode de gainage
- TP : création d'un outil de quantification de la prépa physique

- **Le module Eau Libre Niveau 1**

21h

LES CONTENUS

- Historique de l'Eau Libre
- Eau Libre et sécurité
- L'entraînement Niv 1 et l'Eau Libre
- Officiel Eau Libre
- Organisation d'une étape d'Eau Libre
- Ce qu'il faut faire
- La pratique

- **La formation Aisance Aquatique**

40h

LES CONTENUS

La formation s'articulera autour d'échanges avec les différents intervenants et des séances de pédagogie théorique et pratique avec les enfants.

- Faire le lien entre la méthode et les enfants en termes de moyens, organisation, et adaptation de pratique
 - S'interroger sur sa pratique, alimenter sa réflexion, s'ouvrir à des logiques différentes
 - Observation et pratique dans des séances
 - Tendre vers le 100% de réussite au test Aisance Aquatique
-

- Le module Académie de la natation

40h

LES CONTENUS

La formation s'articulera autour d'échanges avec les différents intervenants et des séances de pédagogie théorique et pratique avec les enfants sur les notions de corps projectile.

- Faire le lien entre la méthode et les enfants en termes de moyens, organisation, et adaptation de pratique
- S'interroger sur sa pratique, alimenter sa réflexion, s'ouvrir à des logiques différentes
- Observation et pratique dans des séances

- Le module sauvetage et secourisme

4h

LES CONTENUS

- La réglementation dans le milieu aquatique
- Pratique et mise en situation en piscine

- La préparation mentale niveau 1

14h

LES CONTENUS

- La posture de l'entraîneur à l'entraînement
- Mise en place de stratégies visant le développement mental des athlètes
- La posture de l'entraîneur en compétition
- Conception d'outils d'accompagnement

- Le module planification

27h

LES CONTENUS

Être capable de proposer des planifications sur plusieurs niveaux de pratique

- Conception générale autour des macrocycles, mésocycle, microcycle
- Intégration des différents types de microcycle (choc, récupération, développement...)
- Compréhension et construction d'une performance
- Mise en place d'une planification sur différentes catégories

- Le module la construction d'une trame pédagogique

27h

LES CONTENUS

Être capable de proposer une trame pédagogique en lien avec sa structure

- Analyse de sa structure
 - Analyse des résultats de la formation au sein de sa structure (Sauv'nage, Pass'Sport de l'eau, Pass'Compétition ; résultats des interclubs « avenir » ...)
 - Connaissance des formations Aisance Aquatique et Académie de la Natation
-

- Création d'un projet de développement en lien avec la construction d'une trame pédagogique

- Le module La modélisation de la performance

27h

LES CONTENUS

Être capable de modéliser une performance en lien avec la planification, de créer les outils et avoir un suivi adéquat.

- Réaliser des analyses de courses (technique)
- Répertorier et analyser les données (physiologique)
- Projeter un modèle de performance
- Mettre en lien le modèle de performance avec la planification

De plus, **le jeune entraîneur devra (obligatoire) réaliser un stage d'une semaine (35h) dans un club extérieur à la région.**

Les objectifs seront de découvrir le projet du club, de comprendre son fonctionnement, de comprendre le projet pédagogique de l'école de nage (Objectifs, organisation, encadrement, enjeux), d'identifier l'organisation de l'encadrement technique du club, de suivre des groupes d'école de nage, de suivre un groupe « Jeunes » de niveau régional à national sur l'ensemble des entraînements pendant cette semaine et enfin de questionner l'entraîneur en charge de ce groupe sur ses objectifs, sa planification, son organisation et sa vision de l'entraînement et du rôle de l'entraîneur. Un compte rendu rédigé sera exigé.

De plus il sera programmé la participation à un stage régional ou départemental (catégorie jeune ou junior) à l'occasion des vacances soit de Toussaint, soit de février, soit de Pâques.

Enfin, un temps de présence de 2 à 3 journée sera également envisagé à l'occasion des championnats de France Juniors.

CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION / ALTERNANCE

septembre				octobre				novembre				decembre				janvier				fevrier								
	Matin	AM	FOAD	Structure		Matin	AM	FOAD	Structure		Matin	AM	FOAD	Structure		Matin	AM	FOAD	Structure		Matin	AM	FOAD	Structure				
1	ma				1	je				1	di	Férié			1	ma	3,5	3,5		1	ve	Férié			1	lu		
2	me				2	ve				2	lu				2	me				2	sa				2	ma	3,5	3,5
3	je				3	sa				3	ma	3,5	3,5		3	je				3	di				3	me		
4	ve				4	di				4	me				4	ve				4	lu				4	je		
5	sa				5	lu				5	je				5	sa				5	ma	3,5	3,5		5	ve		
6	di				6	ma	3,5	3,5		6	ve				6	di				6	me				6	sa		
7	lu	3,5	3,5		7	me				7	sa				7	lu				7	je				7	di		
8	ma	3,5	3,5		8	je				8	di				8	ma	3,5	3,5		8	ve				8	lu		
9	me	3,5	3,5		9	ve				9	lu				9	me				9	sa				9	ma	3,5	3,5
10	je	3,5	3,5		10	sa				10	ma	3,5	3,5		10	je				10	di				10	me		
11	ve	3,5	3,5		11	di				11	me	Férié			11	ve				11	lu				11	je		
12	sa				12	lu				12	je				12	sa				12	ma	3,5	3,5		12	ve		
13	di				13	ma	3,5	3,5		13	ve				13	di				13	me				13	sa		
14	lu	3,5	3,5		14	me				14	sa				14	lu				14	je				14	di		
15	ma	3,5	3,5		15	je				15	di				15	ma	3,5	3,5		15	ve				15	lu		
16	me	3,5	3,5		16	ve				16	lu				16	me				16	sa				16	ma		
17	je	3,5	3,5		17	sa				17	ma	3,5	3,5		17	je				17	di				17	me		
18	ve	3,5	3,5		18	di				18	me				18	ve				18	lu				18	je		
19	sa				19	lu				19	je				19	sa				19	ma	3,5	3,5		19	ve		
20	di				20	ma				20	ve				20	di				20	me				20	sa		
21	lu				21	me				21	sa				21	lu				21	je				21	di		40
22	ma	3,5	3,5		22	je				22	di				22	ma				22	ve				22	lu		
23	me				23	ve			40	23	lu				23	me				23	sa				23	ma		
24	je				24	sa				24	ma	3,5	3,5		24	je				24	di				24	me		
25	ve				25	di				25	me				25	ve	Férié			25	lu				25	je		
26	sa				26	lu				26	je				26	ma				26	sa	3,5	3,5		26	ve		
27	di				27	ma				27	ve				27	di				27	me				27	sa		
28	lu				28	me				28	sa				28	lu				28	je				28	di		
29	ma	3,5	3,5		29	je				29	di				29	ma				29	ve							
30	me				30	ve				30	lu				30	me				30	sa							
					31	sa									31	je				31	di							

mars					avril							
		Matin	AM	FOAD	Structure			Matin	AM	FOAD	Structure	
1	lu					1	je					
2	ma	3,5	3,5			2	ve					
3	me					3	sa					
4	je					4	di					
5	ve					5	lu					
6	sa					6	ma	férié				
7	di					7	me					
8	lu					8	je					
9	ma	3,5	3,5			9	ve					
10	me					10	sa					
11	je					11	di					
12	ve					12	lu	Stage extérieur 35h+5h date au choix				
13	sa					13	ma					
14	di					14	me					
15	lu					15	je					
16	ma	3,5	3,5			16	ve					
17	me					17	sa		40			
18	je					18	di					
19	ve					19	lu					
20	sa					20	ma	3,5	3,5			
21	di					21	me					
22	lu					22	je					
23	ma	3,5	3,5			23	ve					
24	me					24	sa					
25	je					25	di					
26	ve					26	lu					
27	sa					27	ma	3,5	3,5			
28	di					28	me					
29	lu	Férié				29	je					
30	ma	3,5	3,5			30	ve					
31	me											

mai					juin					
	Matin	AM	FOAD	Structure		Matin	AM	FOAD	Structure	
1	sa	férié		certification BC5/BC1	1	ma	3,5	3,5	Rattrapage Certification BC5/BC1	
2	di				2	me				
3	lu				3	je				
4	ma	3,5	3,5		4	ve				
5	me	certif	BC3		5	sa				
6	je	férié			6	di				
7	ve				7	lu				
8	sa	férié			8	ma	3,5	3,5		
9	di				9	me	Rattrapage			BC3
10	lu				10	je				
11	ma	3,5	3,5		11	ve				
12	me	certif	BC4		12	sa				
13	je				13	di				
14	ve		4		14	lu				
15	sa				15	ma	3,5	3,5		
16	di				16	me	Rattrapage			BC4
17	lu	férié			17	je				
18	ma	3,5	3,5		18	ve				
19	me	certif	BC2		19	sa				
20	je				20	di				
21	ve				21	lu				
22	sa				22	ma				
23	di				23	me	Rattrapage			BC2
24	lu				24	je				
25	ma				25	ve				
26	me	3,5	3,5		26	sa				
27	je				27	di				
28	ve				28	lu				
29	sa				29	ma				
30	di		4		30	me				
31	lu									

Ce planning est à titre prévisionnel et est susceptible de changer

HORAIRES DE FORMATION

Semaine type : Volume horaire moyen pour un parcours complet (sans allègement) de 35 heures réparties de la façon suivante

En centre de formation le face à face pédagogique : 9h-12h30 / 13h30-17h (mardi) soit 7h30 heures

En Entreprise : 27h30 heures réparties sur le reste de la semaine en cohérence avec les plannings d'ouverture des structures d'alternance. Les structures associatives pouvant fonctionner en soirée et le week-end.

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 15 stagiaires en parcours complet.

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Bourgogne Franche Comté - Parc tertiaire de Mirande, Bâtiment B, 14 B rue Pierre de Coubertin 21000- DIJON

Tram : accessible par les lignes 1, arrêt Piscine Olympique (10min de marche) Parking accessible dans le Parc de Mirande.

Centres aquatiques pédagogiques

Piscine Olympique Dijon Métropole - 12 Rue Alain Bombard, 21000 Dijon

Piscine du Carrousel - 2 Cours du Parc, 21000 Dijon

Centre Nautique - 30B Rue Ernest Renan, 21300 Chenôve

LIEUX ET MODALITES D'ALTERNANCE

Structures d'alternance

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences "professionnelles" associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN) et des situations, au sein d'une structure d'alternance, au plus près du réel de l'activité.

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en structure ;
- l'existence d'un tutorat ;
- la mise en oeuvre de la formation à partir :
 - o de l'analyse des contraintes de la fonction du Moniteur sportif de natation,
 - o de la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en structure,
 - o d'une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du

Moniteur sportif de natation. Le tuteur accueille le stagiaire sur son groupe et l'amène progressivement, par son accompagnement, vers l'autonomie pédagogique et technique visée par le Moniteur sportif de natation,

o de la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en structure, les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions, au sein de l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN) ou de l'INFAN. De même, il est essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du de la structure.

L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en structure

L'alternance ne se résume pas à une "mise en application" de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir

Ainsi, l'**alternance comprend** :

- **une formation en centre** :

- o face à face pédagogique ;
- o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
- o échanges de type "retour d'alternance" ;
- o parcours multimodaux de formation ;

- **une formation en structure** : le stage en situation avec tutorat.

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Dans le cadre de cette formation au Moniteur sportif de natation, le stagiaire effectue **une mise en situation professionnelle, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes de la structure, de façon régulière, sur une durée minimum de 270 heures** au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

Les groupes sur lesquels se déroule le stage en situation ont pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs dans le cadre de l'École de Natation et la pratique compétitive de niveau régional :

- **Les apprentissages sportifs correspondent à l'acquisition des 4 premiers niveaux de construction du nageur :**

- o Niveau 1 : « La construction du corps flottant » - « Prérequis pour devenir nageur » (plutôt que "baigneurs" ou "nageurs de surface" qui risquent la noyade en pensant savoir nager)
- o Niveau 2 : « La construction du corps projectile » - « Devenir nageur »
- o Niveau 3 : « Ébauche du corps propulseur » - « Devenir nageur »
- o Niveau 4 : « Intégration des solutions ventilatoires » - « Devenir nageur »

Sur ces différents groupes de l'École de Natation, 90 heures minimum d'alternance sont imposées. (Bloc 1 « Conduire en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale »)

Ces 90 heures minimum d'alternance imposées se divisent de la façon suivante :

- o **80 heures minimum** sur un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité dans le cadre de l'École de Natation
- o **10 heures minimum** sur un groupe ayant pour objectif l'encadrement d'au moins une nouvelle activité en sécurité.

- **1 groupe sur les pratiques compétitives de niveau régional :**

Les sportifs préparent dans leur discipline les pratiques compétitives du niveau régional. **Sur ce ou ces groupes de pratiques compétitives de niveau régional, 90 heures minimum sont imposées.**

(Bloc 5 « Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale »)

L'alternance comprend également :

- **un minimum imposé de 40 heures consacrées au bloc 2** « Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale »,
- **un minimum de 30 heures consacrées au bloc 3** « Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale »,
- **un minimum de 20 heures consacrées au bloc 4** « Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale ».

En s'appuyant sur le référentiel de compétences, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

Dans le cadre de l'alternance prévue dans le parcours individuel de formation du stagiaire, **deux visites au minimum par stagiaire**, du coordonnateur de la formation ou d'un membre de l'équipe de formateurs sont utiles et nécessaires.

Celles-ci doivent permettre :

- de créer le lien nécessaire entre la formation en centre et la formation en alternance ;
- de régler les éventuelles difficultés rencontrées dans l'organisation de l'alternance ;
- de favoriser les échanges entre formateurs en centre, tuteurs, stagiaires.

La mise en oeuvre de la formation en structure d'alternance

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN). Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise progressive d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie de la structure et de son fonctionnement.

Les contenus d'apprentissage en centre et en structure

Les acquisitions effectives en centre ou en structure sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert des compétences dans les deux lieux de formation. Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein de la structure.

Le tutorat

Le rôle du tuteur est primordial à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein de la structure ;
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives de la structure ;
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein de la structure ;
- gérer l'alternance en lien avec l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN) ou l'INFAN ;
- organiser en lien avec l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN) ou l'INFAN, le parcours du

stagiaire au sein de la structure ;

- transmettre les savoir-faire, savoir-être ;
- accompagner le stagiaire dans l'acquisition de ses compétences ;
- évaluer le parcours du stagiaire au sein de la structure (sa progression, ses acquis, ses lacunes).

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes
6. Action de Formation en Situation de Travail
7. *Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...*

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.

2. Vidéo projecteur
3. Tableau interactif
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie
6. Matériels d'aquagym et de circuit training *Centres aquatiques*
7. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de l'agglomération Dijonnaise 8. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires *Supports pédagogiques*
9. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
10. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
2. Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
3. Justificatifs des travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance.
4. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
5. Utilisation d'un livret du stagiaire dématérialisé.
6. Suivi pédagogique de la formation sur le lieu de l'alternance (grilles de tuteur et période de suivi téléphonique)
7. Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
2. Résultats de l'évaluation des compétences techniques et comportementales de l'alternant par le tuteur de la structure d'accueil.
3. Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur
4. Grille de certification de la FFN

EPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les Unités Capitalisables de la certification, une Unité Capitalisable pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation des 5 unités capitalisables est nécessaire pour l'obtention de la certification. La certification globale des 5 Unités Capitalisables a lieu lors d'un jury de certification national.

Possibilité de ne suivre et valider que certaines Unités Capitalisables. Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc).

Bloc 1 : Conduire en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

Épreuve n°1 : Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 6 nageurs minimum de l'École de natation

Épreuve n°2 : Entretien à la suite de la mise en situation réelle

Épreuve n°3 : Entretien

Bloc 2 : Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

Épreuve n°1 : Étude de cas

Épreuve n°2 : Présentation orale suivi d'un entretien

Épreuve n°3 : Questions / réponses avec le jury

Bloc 3 : Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

Épreuve n°1 : Mise en situation reconstituée

Épreuve n°2 : Production d'un support de communication visuel

Bloc 4 : Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale

Épreuve n°1 : Mise en situation reconstituée

Épreuve n°2 : Mise en situation reconstituée

Épreuve n°3 : Mise en situation réelle

Épreuve n°4 : Étude de cas support d'une production écrite

Bloc 5 : Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

Épreuve n°1 : Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 4 sportifs minimum participant aux compétitions régionales

Épreuve n°2 : Entretien à la suite de la mise en situation

ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

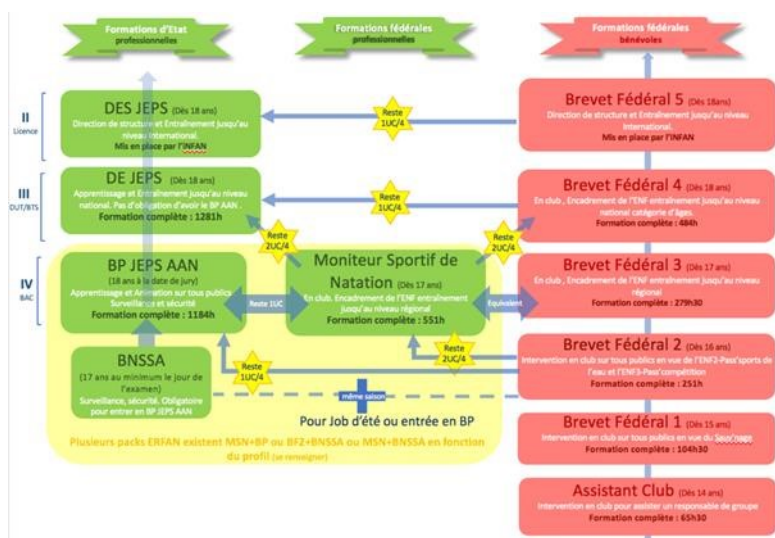
EQUIVALENCES

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après est dispensée de la vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du Moniteur Sportif de Natation (MSN)

Dispense des	EPMSP	EPMSP* test de sécurité	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4	UC 5
BNSSA		X					
BPJEPS spécialité "activités aquatiques et de la natation"	X	X	X	X	X		
BF* 1 délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)			X				
BF* 2 natation course délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 2 natation artistique délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 2 plongeon délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 2 water-polo délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 3 natation course délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X	X	

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :

Suite possible après la formation MSN



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Moniteur Sportif de Natation. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Moniteur Sportif de Natation est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend :

- 3 heures sur une partie « sauvetage et sécurité » en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique à partir de cas concrets de simulations d'accidents,
- 4 heures sur une partie « connaissances pédagogiques » correspondant au niveau de compétences du Moniteur Sportif de Natation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du Directeur Technique National ou son représentant.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

ÉTAPES DE LA PROCEDURE APPLIQUÉE

Lorsqu'un candidat est en situation de handicap et qu'un ou plusieurs aménagements sont nécessaires, il lui appartient d'en faire la demande auprès du référent handicap de la Fédération, **au plus tard deux mois avant son inscription aux exigences préalables à l'entrée en formation**, s'il souhaite bénéficier d'une prise en charge des frais liés à la compensation du handicap, ou en cours de formation.

Ce délai vise à garantir une égalité de traitement, sans pénaliser les personnes qui n'auraient pas souhaité ou pu évoquer leurs difficultés dès le début de leur parcours.

Cette décision est prise à l'issue d'un entretien avec le candidat, sur la base de son dossier de demande d'aménagement afin d'évaluer, le cas échéant, la nécessité d'aménager :

- les tests d'exigences préalables ;
- la formation, ou les épreuves certificatives ;
- ou l'épreuve dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- la décision est communiquée à l'organisme de formation concerné qui doit mettre en place ces aménagements.

La Fédération française de natation **examine la compatibilité du handicap** justifiant les aménagements mentionnés **avec l'exercice professionnel de l'activité du diplôme**, et se réserve le droit de solliciter l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Dossier de demande d'aménagement

- Il vous suffit de cliquer pour accéder directement au formulaire. <https://forms.gle/YJxwe3Ks5HoNksBZ6>

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
MSN Parcours complet	6695 €	6625 €	----	70 €	6625 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les frais d'inscription aux Tests d'Exigences Préalables ne sont donc pas compris.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

Mail : ligue@natationbfc.fr

Par téléphone au : 03.80.52.46.33

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

✓ [Contrat d'apprentissage](#)

Vous êtes salarié ?

✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO

- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- ✓ [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- ✗ FNE
- ✓ Autofinancement

CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent administratif	VERNET BATTEUX	Tel 03.80.52.46.33	Mail: erfan@natationbfc.fr
Référent technique	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent handicap	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent COVID	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite						Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global	UC1	UC2	UC3	UC4	UC5					
Session 2017-18	3	100%	100%	100%	100%	100%	---*	0		66%	100%	100%
Session 2018-19	6	100%	100%	100%	100%	100%	---*	0		80%	100%	100%
Session 2019-20	5	80%	80%	80%	80%	80%	---*	20%	0	80%	80%	100%
Session 2020-21	5	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0	0	80%	80%	100%
Session 2021-22	13	83%	100%	100%	83%	100%	100%	7%	0	76%	100%	100%
Session 2022-23	10	80%	100%	90%	90%	80%	90%	10%	0	90%	100%	100%
Session 2023-24	11	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0	100%	100%	100%
Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite						Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global	BC1	BC2	BC3	BC4	BC5					
Session 2024-25	8	75	87%	100%	87%	87%	87%	0%	0%	75%	100%	89%

* le MSN ne comptait que 4 UC.

A compter de septembre 2024 le MSN passe en bloc de compétence